

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions et même payées,
sans restitution d'aucun centime,
Et du droit de suspendre la réimpression
des annonces.

Les articles communi-
qués doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
30 Janvier 1877.

Chronique générale.

LA QUESTION D'ORIENT.

Si, comme l'annoncent plusieurs dépê-
ches, la Porte a fait des ouvertures au Mon-
ténégro et à la Serbie pour la conclusion di-
recte de la paix, il faut s'attendre à voir la
Russie se prononcer avant peu et faire con-
naître à l'Europe ses intentions vis-à-vis de
la Turquie.

La paix étant signée par la Serbie, la
Russie, en cas de guerre ultérieure, se trou-
verait seule en face de difficultés matérielles
assez sérieuses. Ce n'est pas l'alliance de la
Serbie qui lui est utile, son contingent mili-
taire est peu de chose; ce qui lui est presque
indispensable, c'est le territoire serbe, qui
lui donne une excellente base d'opération et
lui permet de faire tomber les places otto-
manes du Danube en les tournant. Pour le
passage même du fleuve, qui est très-gros
au printemps, il lui importe beaucoup de
pouvoir l'opérer en face d'une frontière
amie.

La Turquie fait donc preuve d'habileté en
cherchant à conclure la paix directement
avec le prince Milan, pour ôter cette alliance
à la Russie.

Aussi il est à croire que le cabinet de
Saint-Petersbourg, s'il veut la guerre, ne
laissera pas signer de traité entre Constani-
tinople et Belgrade.

Ce projet est peut-être un moyen de
forcer la Russie à prendre un parti, pour
amener une solution dans un sens ou dans
l'autre.

Ce qui nous fait redouter un conflit, c'est
que depuis l'avortement de la conférence la
Russie presse plus activement ses préparatifs
militaires et étend la mobilisation à
d'autres corps d'armée.

Sir Stafford Northcote vient de prononcer
un second discours à Liverpool dans lequel
il déclare « que la situation est meilleure
après la conférence qu'elle ne l'était avant
sa réunion. » Nous croyons que c'est là une
opinion un peu trop optimiste.

Le chancelier de l'Échiquier justifie son
allégation en disant que la guerre entre la
Porte et la Serbie a été arrêtée. Cela est vrai;
mais il n'y a eu qu'un simple armistice pour
permettre à la conférence de se réunir, et
cet armistice prend fin au mois de mars. De
plus, la Russie ne s'est pas engagée, après
l'échec de la conférence, à rester les bras
croisés; elle a même déclaré plusieurs fois
que, dût-elle rester seule, elle entendait ré-
server sa liberté d'action.

Le ministre anglais soutient encore que le
traité de 1856 garde toute sa puissance et que
la résistance de la Porte ne l'a infirmé en
rien. Mais c'est là encore une opinion discuta-
ble que la Russie n'accepte peut-être pas,
et qui a des adversaires même dans la
Grande-Bretagne, puisque le *Times* avoue
que la Turquie « ne se trouve plus dans
la situation que lui avait faite le traité de
1856. »

Sir Stafford Northcote se berce donc d'il-
lusions prématurées en nous présentant la
situation politique comme meilleure. Nous
comprendons la réserve qui s'impose à un
ministre qui ne veut pas compromettre l'atti-
tude de son gouvernement; mais nous ne
pouvons, malgré nos désirs, envisager avec
autant d'espérances que lui un état de cho-
ses qui nous paraît encore plein de dan-
gers.

Nous voyons dans son discours un moyen
de préparer au cabinet anglais une attitude
favorable pour l'ouverture du Parlement,
un moyen de prendre position en face de ses
adversaires, beaucoup plus qu'un exposé fi-
dèle de la situation. Le Foreign-Office, tout
en suivant avec attention les événements
d'Orient, pense aussi, et avec raison, à sa
politique intérieure, dans un moment où il
est en butte à une opposition acharnée.

On sait que le gouvernement a terminé,
depuis un certain temps déjà, l'étude du
projet de loi relatif aux attributions des con-
seils municipaux; mais il ne paraît pas y
avoir, soit dans les régions ministérielles,
soit dans les régions parlementaires, grande
hâte pour examiner ce projet.

Dans cette situation, l'on prête à un cer-
tain nombre de députés de l'extrême gauche
l'intention de demander à la Chambre que
le projet de loi municipale soit mis à l'ordre
du jour de ses plus prochains travaux. Le
renouvellement intégral des conseils muni-
cipaux qui doit avoir lieu dans le courant
de cette année rend en effet nécessaire l'é-
tablissement d'une législation municipale
définitive, et ce dans le plus bref délai pos-
sible.

La séance de rentrée du Sénat promet
d'être intéressante; un membre de la droite,
qui n'est pas encore désigné, portera à la
tribune, au nom de la droite tout entière,
une interpellation au sujet des excès et des
provocations sauvages de la presse radi-
cale.

La droite sénatoriale donnera ainsi à
l'opinion publique une satisfaction depuis
longtemps attendue.

La commission chargée de procéder à
l'examen du projet Marion sur l'instruction
primaire gratuite et obligatoire, a nommé
les citoyens Boysset et Allègre président et
secrétaire; ce sont deux partisans fana-
tiques de l'instruction gratuite, obligatoire,
et surtout laïque.

M. Bethmont a donné sa démission de
membre de la commission du budget. La re-
traite de ce coryphée du centre gauche ac-
centue la défaite de son groupe, et, par con-
tre-coup, du gouvernement.

On lit dans la Correspondance bleue:

« Le ministre des finances s'empare au
nom de la République des grandes positions
du pays, dont l'influence s'étend de Paris à
la province. La nomination de M. Renouard
au gouvernement du Crédit foncier et les
commentaires qui l'ont accompagnée font
prévoir que M. Léon Say ne tardera pas à
étendre la main jusqu'au gouvernement de
la Banque de France.

» La retraite de M. Rouland et l'avène-
ment d'un gouverneur républicain à la Ban-
que de France ne sont plus qu'une question
de jours. »

La *Correspondance bleue* ajoute que l'on va
procéder de même dans toutes les branches
de l'administration.

En agissant ainsi, les ministres ne se
préoccupent pas exclusivement de la ques-
tion politique; ils ont des appétits formida-
bles et innombrables à satisfaire.

Le correspondant parisien de l'*Indépen-
dance belge* soulève une question qui d'ail-
leurs ne sera peut-être pas posée :

« C'est le 2 février prochain, dit-il, qu'aux
termes de la loi, M. Louis-Napoléon Bona-
parte doit tirer au sort à la mairie de Saint-
Germain-l'Auxerrois. Il ne se présentera
pas, le maire tirera un numéro pour lui.
Mais quand arrivera l'époque où la classe
devra rejoindre les régiments, s'il ne se pré-
sente pas, comme c'est probable, que fera-t-
on? Le déclarera-t-on réfractaire? S'il vient,
qu'en fera-t-on? »

La France émet l'avis qu'en tout état de
cause le jeune prince jouirait de l'exemption
accordée aux fils aînés de veuve. Mais on
peut aussi se demander s'il est soumis au
tirage au sort.

Une assemblée régionale de l'œuvre des
cercles catholiques d'ouvriers se tient en ce
moment à Toulouse, sous la présidence du
comte Albert de Mun.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES PIRATES DE CILICIE.

(AN DE ROMR 675.)

(Suite.)

III.

Les astres nocturnes marquaient la troisième
veille; les bruits joyeux s'étaient insensiblement
affaiblis. On avait vu les torches disparaître comme
des étoiles de fête que la satiété éteint l'une après
l'autre.

A peine entendait-on encore, au fond des an-
fractuosités les plus solitaires, quelques voix isolées
chantant les scolies ioniennes, et quelques modula-
tions de flûte et de lyre, emportées par le vent de
la nuit.

Bientôt ces derniers bruits eux-mêmes s'étei-
gnaient; on ne vit plus que les leurs vacillantes
des feux abandonnés, et l'on n'entendit que le
grand murmure de la mer, revenant à intervalles
égaux comme la respiration puissante d'un géant.

A bord des navires, même obscurité et même
silence!

Le vaisseau d'Isidore, la *Nouvelle-Carthage*,
n'avait point encore levé l'ancre.

Les rames étaient rentrées et la voile carguée à
cinq plis.

Les matelots reposaient couchés sous leurs bancs,
les pilotes dormaient près du double gouvernail,
et les vigies elle-mêmes s'étaient assoupies au haut
de la gabie.

Mais Isidore prolongeait la veille dans la
chambre amirale; l'archer laconien, auquel il avait
donné un ordre secret avant le commencement de
la fête, venait d'arriver au vaisseau.

A sa vue, le Carthaginois referma vivement la
porte, et regarda autour de lui comme pour s'as-
surer qu'ils étaient seuls.

— Eh bien! demanda-t-il enfin en baissant la
voix, tu viens de la tente romaine?

— J'en viens, répondit le Lacédémonien du même
ton.

— Et qu'as-tu fait?

— Selon tes ordres, j'ai attendu derrière les
arbres aux épines noires que les lampes se fussent
allumées; puis j'ai gagné, en rampant, la grande
galerie dont j'ai soulevé le rideau! Un homme était
assis loin du seuil, la tête penchée sur un rouleau
de papyrus.

— Et tu as reconnu César?
— A sa toge violette.
— Alors tu as tendu ton arc?

— Les deux flèches lancées en même temps
l'ont percé sous l'épaule; il a poussé un faible cri;
il est tombé...

— Et il n'a plus fait aucun mouvement?

— Il était mort!

Le regard du pirate étincela d'une joie sauvage.
— Enfin, murmura-t-il, que Mithra soit loué!
Il y a un Romain de moins, et ses insolences au-
ront été punies.

Mais il s'arrêta tout à coup pour prêter l'oreille.

Une rumeur semblait sortir des flots aux deux
flancs de la galère; elle fut interrompue presque
aussitôt par un cri de commandement suivi de cli-
quetis d'armes, de gémissements, et d'un bruit de
pas précipités.

Presque au même instant, la porte fut violem-
ment repoussée et laissa paraître Julius portant au
bras gauche le bouclier rond des Vélites, et la main
droite armée d'une épée espagnole.

Il était accompagné d'une troupe de captifs qui
traînaient encore les débris des fers qu'ils venaient
de briser.

Trompé par le costume, l'archer laconien avait
frappé le secrétaire de César, tandis que celui-ci
profitait d'un déguisement pour préparer la révolte
des prisonniers.

Le désordre de la fête leur avait permis de piller
l'arsenal du camp nautique, de s'emparer des bar-
ques attachées au rivage, et de surprendre pendant

la nuit le vaisseau d'Isidore.

Ce dernier n'eut point le temps de se mettre
en défense; sur un signe de César, il fut abattu et
garrotté.

Maître de la galère cilicienne, le Romain y laissa
une partie de sa troupe; il envoya son ancien équi-
page sur le *Didyme*, et passant lui-même sur le
Lotus avec les pirates qui avaient survécu, il or-
donna aux trois navires de déployer leurs voiles, et
de se diriger vers l'Ionie.

En mettant le pied sur la liburne égyptienne, César
rencontra Sextilius qui avait été entraîné par les
captifs romains, et ainsi délivré malgré lui. Il éclai-
rait en malédictions sur cette liberté reconquise à
contre-temps, et énumérait tout ce qu'il avait aban-
donné à Coracésium de meubles, d'esclaves et de
créances.

Après s'être amusé un instant des lamentations de
l'avare préteur, César le quitta pour donner à
Agrippa quelques instructions; puis il s'occupa des
prisonniers ciliciens.

Jetés près de la sentine, il se tenaient serrés l'un
contre l'autre, pâles, silencieux et hagards comme
des bêtes fauves que les chiens tiennent assiégées
dans leurs tanières.

Autour d'eux s'agitaient leurs vainqueurs, les
javelots à la main, et n'attendant qu'un signal pour
venger les longues tristesses de leur captivité.

Julius promena sur le groupe des prisonniers un

Neuf cents personnes appartenant à la classe élevée se sont fait inscrire pour suivre les travaux de cette assemblée et arrivent de tous les points de la province et même de villes éloignées telles que Paris, Bordeaux, Bayonne, Avignon, Lyon, etc. L'assemblée a été close dimanche, après une cérémonie présidée par l'archevêque de Toulouse.

Nous lisons dans l'Estafette :

« On assure qu'il est question, au ministère de l'intérieur, de réglementer les cercles d'ouvriers catholiques, en ce sens qu'on leur défendrait d'organiser entre eux aucune affiliation.

» On ajoute que M. le garde des sceaux doit envoyer à l'archevêque de Cambrai une lettre exprimant un blâme contre la réunion des membres de l'Université catholique de Lille dans une église, pareille réunion étant illégale, les églises étant consacrées exclusivement aux offices du culte. »

Il y a dans cette double information une petite infamie et une grosse bêtise. Avant de porter l'une et l'autre à l'actif du ministère Jules Simon, nous attendrons des renseignements plus précis.

De la République des républicains à la République de l'amnistie plénière, il n'y a qu'un pas, et les Droits de l'Homme nous le font vivement franchir. La feuille illustrée par la prose de M. Rochefort réclame la mise en liberté de Berezowski, l'auteur de l'attentat sur l'empereur de Russie. De quel ton, avec quelle assurance, et en même temps avec quel art dans les modulations ! On va en juger :

« La Commune pensa à cette victime à laquelle les hommes du 4 septembre n'avaient pas trouvé le temps de songer : elle ordonna sa mise en liberté, mais le décret de la Commune n'eut pas le temps d'être exécuté, et cinq ans de République se sont écoulés sans qu'on daignât rendre la liberté à l'homme qui a déjà payé sa tentative de 1867 de neuf ans de souffrances sans nom et de hideuses promiscuités. »

Vous ne résisteriez pas à une semblable supplique, si votre esprit rêveur n'était amené par une association d'idées inévitable à se poser la question de la possibilité pour la République d'avoir des alliances. Le moment est tout à fait bien choisi pour réveiller dans la mémoire du colosse moscovite ce fait criminel qui sembla porter malheur aux relations ultérieures de la Russie et de la France. Après la République des républicains, la République des amnisties peut venir ; mais il est douteux qu'elle compte jamais le czar parmi ses alliés.

(Patrie.)

Etranger.

ANGLETERRE.

Le discours prononcé par sir Stafford

oil qui cherchait Isidore, et qui ne s'arrêta qu'en le rencontrant.

Le Carthaginois se tenait aux derniers rangs, dans l'attitude d'Ajax foudroyé.

Il avait le corps droit, la tête haute et le visage menaçant.

Le regard du Romain fit d'abord étinceler le sien, puis un sourire amer entr'ouvrit ses lèvres.

— Gloire au descendant de Quirinus ! dit-il à haute voix ; la trahison en a fait un autre Scipion !

— Il faudrait pour cela que tu fusses un autre Annibal, fit observer César, et tu n'es pas même un Cacus. J'ai seulement voulu le prouver que les chevaliers romains ne parlaient point légèrement. Hier je t'ai promis une place au bout de l'antenne du Lotus ; je viens aujourd'hui pour tenir ma promesse.

— Tu agiras sagement, vaillant Thésée, répliqua le pirate, car je suis la preuve que laisser vivre un ennemi, c'est épargner un aspic.

— Aussi montrerai-je plus de prudence, dit Julius ; mais, auparavant, je dois te payer une dernière dette, afin de ne rester en rien ton débiteur. Tu as été mon hôte, Isidore ; je veux être le tien. Lève-toi donc, car Agrippa fait préparer le triclinium : les convives sont prévenus et la place consulaire (1) te sera réservée.

(1) La troisième place du lit du milieu.

Northcote dans un meeting à Liverpool nous démontre d'une façon évidente que l'Angleterre a beaucoup moins changé de politique qu'on ne pourrait le penser d'après l'attitude du marquis de Salisbury à la conférence. Elle désire que la Turquie cédât, mais elle reconnaît que la Turquie était dans son droit et que son refus ne constitue aucune offense pour l'Europe, pas plus qu'il n'invalide aucun traité.

Cette déclaration dans la bouche du chancelier de l'Échiquier a une certaine importance, en ce qu'elle indique l'attitude future du cabinet de Saint James dans les débats du Parlement.

M. Gladstone vient aussi de faire un discours ; nous le résumerons en quelques mots, en disant qu'il est la répétition de tous ceux que cet orateur a prononcés jusqu'ici et qu'il contient une véritable attaque contre le ministère.

M. Gladstone, qui n'est plus ministre, voudrait le redevenir. Telle est la juste raison de son attitude. Nous n'avons jamais pris au sérieux sa campagne en faveur des chrétiens, car nous savons par expérience ce qu'il faut attendre de ses sentiments humanitaires.

Ses auditeurs l'ont applaudi ; mais c'est là une agitation factice, et nous ne croyons pas que M. Gladstone, malgré toute son habileté à exploiter les sentiments généreux de la population, parvienne à triompher du bon sens anglais et de l'intérêt national pour sa politique d'intrigue.

BELGIQUE.

On annonce qu'à la suite des désastres qui ont frappés la Belgique, les financiers des principales villes se sont réunis en meeting et ont signé une pétition au roi pour lui signaler les maux présents et les moyens d'y remédier. Lorsque les délégations de ces meetings ont présenté au roi cette pétition, leur président a affirmé à S. M. que les pertes subies par la Belgique dans ses désastres s'élevaient à 500 millions de francs. Ce chiffre énorme aurait fort ému le roi qui a longtemps hésité à l'admettre.

ALLEMAGNE.

Le Pall Mall confirme que le ministre de la guerre en Allemagne a reçu de nombreuses demandes d'officiers allemands qui voulaient prendre du service dans l'armée russe, mais qu'il refuse toute autorisation.

Il ne voudrait même pas, ajoute le journal anglais, permettre à aucun officier allemand d'accompagner les forces russes pour suivre la campagne.

Le correspondant du Morning-Post à Berlin croit savoir, de son côté, qu'en cas de guerre, les attachés militaires de l'Allemagne n'iront pas au quartier général russe, mais resteront à Saint-Petersbourg.

Nouvelles militaires.

La commission supérieure de classement au ministère de la guerre a terminé ses opérations en ce qui concerne l'état-major. Elle

a établi cette semaine la liste des colonels d'infanterie. Le retard apparent apporté aux délibérations de cette commission serait attribué au débat provoqué par la discussion des titres des généraux de brigade.

M. le général Berthaut, à la suite des réclamations qui ont été faites, a reconnu la convenance qu'il y avait à faire établir ces titres par la commission elle-même, mais avec cette restriction que cette dernière liste ne serait pas publiée.

La commission relative aux sous-officiers a tenu sa seconde séance ; il a été convenu qu'avant d'aborder l'examen des projets de MM. Keller, Loisant et Gambetta, on s'occuperait des réformes à apporter au volontariat d'un an.

Il nous semble qu'en agissant ainsi, la commission des sous-officiers s'écarte quelque peu de sa mission toute spéciale.

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'Académie d'Équitation de Saumur

(1674-1763).

L'École d'application de cavalerie de Saumur a fait ses preuves. Dix ans après son établissement, il y a cent ans de cela, elle attirait déjà l'attention et la présence même d'un empereur d'Autriche (1777).

Un successeur médiat de Joseph II n'a point oublié le mérite de nos maîtres en l'art équestre appliqué à la guerre : à la fin de l'année 1876, l'empereur François-Joseph a décoré de la croix de commandeur de l'ordre de Léopold le général L'Hôte, chef actuel de cette École.

Les contemporains qui voient chaque jour, avec un attrait nouveau, les exercices habiles des écuyers, les gracieux carrousels des officiers, les manœuvres brillantes des sous-officiers et soldats, suivront avec plaisir les phases de l'équitation, telle qu'elle fut professée à Saumur jusqu'à l'arrivée des carabiniers de Monsieur (1763). (1)

Au temps de Henri IV, la tradition de la chevalerie avait tellement popularisé les exercices équestres, qu'ils étaient considérés comme le complément indispensable d'une éducation virile.

Dans ce but, une académie dite d'équitation avait été installée à côté de l'académie scientifique ; elle y prospéra tant que vécut le Béarnais et son fidèle Duplessis-Mornay.

À l'avènement de Louis XIII, elle commença à décliner et finit par tomber en désuétude à mesure que se développait le caractère froid et taciturne de ce monarque, sous la direction de Richelieu.

Avec le régime de Louis XIV, elle reprit son essor ; le roi aimait passionnément le cheval, il le maniait avec grâce et dextérité ; aussi, le 4 mai 1674, on vit arriver à Saumur un écuyer distingué, M. de Lessigny de Maliverne, suivi de dix chevaux propres aux exercices du manège.

(A suivre.)

P. R.

(1) Chroniques Saumuroises.

prit la troisième place, et l'on fit apporter les couronnes.

Agrippa dut s'excuser de ne pouvoir les offrir ni en myrthes, ni en amarantes d'Égypte, mais seulement en raclures de corne, imitant les violettes de tusculum.

Le Carthaginois allait poser la sienne sur son front lorsqu'il s'arrêta : ses yeux fixés sur le repositorium (1) venaient de rencontrer, au milieu des fleurs, un squelette d'argent dont le geste grimasçant et le rire terrible semblaient s'adresser à lui.

César, qui avait vu son hésitation, le rassura d'un signe de tête.

— Cette image n'est point ici pour toi, mais pour tous les convives, Isidore, dit-il gaiement ; c'est la divinité domestique des sages ; car elle avertit de jouir comme le clepsydre avertit de se hâter.

Et élevant la coupe vers le squelette : — Reçois donc nos remerciements, ô prudente conseillère, ajouta-t-il, et accepte ta part de cette libation faite aux dieux pénates.

(La suite au prochain numéro.)

(1) Plateau sur lequel les plats étaient posés. On l'enlevait à chaque service pour lui substituer un autre plateau chargé de nouveaux mets. C'était là ce qu'on appelait *prima mensa, secunda mensa, tertia mensa*.

THEATRE DE SAUMUR.

L'Ami Fritz, comédie de MM. Erckmann-Chatrion, qui se joue en ce moment à la Comédie-Française, sera donné à Saumur en représentation extraordinaire, après demain JEUDI 1^{er} FÉVRIER, par la Compagnie des Tournées artistiques de France, sous la direction de M. Charles Masset, de l'Odéon.

M. Charles Masset porte un nom connu à Paris, et il s'est acquis une notoriété importante dans le monde dramatique par le talent qu'il déploya dans ses créations de la Jeunesse de Louis XIV, de la Maitresse légitime, des Danicheff, etc., etc., au théâtre de l'Odéon.

Comme nous l'avons dit hier, l'administrateur de cette nouvelle tournée artistique est M. Simon, bien connu du public par ses belles représentations qu'il nous a données depuis bientôt quatre ans avec la troupe de l'Odéon, le Sphinx, la Maitresse légitime, Danicheff, Rome vaincue.

La mise en scène de l'Ami Fritz, qui par ses détails est une des originalités de la pièce, exigeant de grands sacrifices ; ils ont été faits : aussi cette mise en scène et les costumes alsaciens sont absolument identiques à ceux du Théâtre-Français.

L'interprétation est confiée à des artistes dont notre public a déjà souvent apprécié le mérite.

M. Ch. Masset joue le rôle de l'Ami Fritz ; M. Sully, de l'Odéon, joue le rôle du rabbin David Sichel ; M. Galabert, du Vaudeville, joue Hanezo ; M^{lle} Marie Largillière, une très-bonne jeune première, prête ses qualités naturelles de grâce et de charme à Suzel ; M^{lle} Darcy, du théâtre du Palais-Royal, joue le rôle de Catherine.

On commencera par une pièce en un acte, du Théâtre-Français, l'Été de la Saint-Martin.

La troupe parisienne de MM. Masset et Simon ne jouera qu'une seule fois l'Ami Fritz.

CHEMIN DE FER D'ANGERS A MONTEUIL-BELLAY.

Ainsi que nous l'avons annoncé, la circulation régulière des trains de cette nouvelle ligne commencera jeudi prochain 1^{er} février.

Nous avons déjà indiqué les heures des trois trains montant et descendant.

Le prix des places d'Angers à Montreuil-Bellay est fixé à 9 fr. 75 en 1^{re} classe, 7 fr. 30 en 2^e classe, 4 fr. 90 en 3^e classe.

L'ouverture de la ligne aura lieu demain mercredi 31 janvier. Le train d'inauguration partira d'Angers, gare de la Maître-École, à midi précis, et sera de retour à six heures du soir à Angers.

La Compagnie des chemins de fer de Maine-et-Loire et Nantes a l'honneur de prévenir le public qu'en vue de l'ouverture de la section de Montreuil-Bellay à Angers, elle vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure les tarifs dont la désignation suit :

4^e Grande vitesse. — Tarifs généraux pour

Théâtre de Saumur.

Compagnie des Tournées Artistiques de France, sous la direction de M. Ch. Masset, de l'Odéon.

JEUDI 1^{er} février 1877.

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

L'AMI FRITZ

Comédie en 3 actes, par MM. Erckmann-Chatrion. Chœurs et musique de M. Henri Maréchal.

M. Ch. MASSET (Odéon) jouera l'Ami Fritz.

M. SULLY (Odéon) jouera le rabbin David Sichel.

M^{lle} Marie LARGILLIÈRE (Historique) jouera le rôle de Suzel.

Le spectacle commencera par :

L'Été de la Saint-Martin, comédie-vaudeville en 1 acte.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} Thureau de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

le transport des voyageurs, bagages, articles de messageries, finances, denrées, chevaux, voitures, etc. — Tarifs généraux pour le transport des marchandises de toute nature : matériaux, engrais, chevaux, bestiaux, voitures, etc. — Les tarifs généraux pour les transports à grande et petite vitesse sont déposés dans les gares et stations de la ligne, où le public peut en prendre connaissance.

M. Benoist, député de l'arrondissement de Baugé, a présenté un amendement au projet de loi portant :
1° Déclaration d'utilité publique de diverses lignes de chemins de fer ;
2° Approbation d'une convention passée entre le ministre des travaux publics et la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans.

Cet amendement est ainsi conçu :
« Modifier ainsi le paragraphe 2 de l'article premier du projet de déclaration d'utilité publique :
» Art. 1er. — Est déclaré d'utilité publique l'établissement des chemins de fer ci-après dénommés :
» 1° De la limite du département de la Sarthe vers La Flèche à Saumur par ou près Baugé, Beaufort, Longué, raccordement de cette ligne avec la ligne de Poitiers à Saumur et pont sur la Loire.
» Comprendre cette ligne dans le projet de convention avec la Compagnie d'Orléans, en donnant comme délai d'exécution le même délai que celui accordé pour l'exécution de l'autre partie de cette ligne comprise dans la convention sous les paragraphes 4 et 2 de l'article 3. »

Voici sur le vol et la tentative d'assassinat dont a été victime M. Pavillon, curé de Cornillé, de nouveaux détails donnés par le Journal de Baugé :

« La commune de Cornillé, d'ordinaire si paisible, a été profondément troublée dans la journée du mercredi 17 courant. Une tentative d'assassinat a été commise sur la personne de M. Pavillon, curé de cette commune. Un jeune homme âgé de dix-huit ans, le nommé Chevallier, s'était introduit au presbytère dans la matinée de ce jour, et s'était caché dans la cave, attendant le moment favorable pour mettre à exécution son criminel dessein.
» Bientôt il montait dans un des appartements de la cure où, faisant main basse sur les meubles, il s'emparait d'une somme de onze cents francs ; mais ce vol n'avait pu se commettre sans bruit. Entendant ce bruit et ne pouvant se l'expliquer, M. Pavillon se dirigea vers son cabinet pour en connaître la cause ; à peine y pénétrait-il, que Chevallier, armé d'une hachette qu'il avait trouvée dans la cave où il s'était d'abord caché, lui assénait sur le front un violent coup de cette arme. M. Pavillon tomba à terre évanoui, Chevallier le frappa encore de plusieurs coups ; cependant M. le curé revint assez promptement de son évanouissement et appela au secours, mais Chevallier avait pris la fuite se dirigeant vers Mazé.

» Aux cris poussés par M. Pavillon, plusieurs personnes accoururent ; en un instant, les habitants de Cornillé apprirent avec indignation l'attentat dont venait d'être victime leur vénéré pasteur. Chacun se mit en devoir de poursuivre le criminel ; celui-ci ne devait pas longtemps échapper aux recherches dont il était l'objet. Un jeune homme, que nous regrettons de ne pouvoir nommer ici, a déposé dans cette circonstance autant d'intelligence que de sang-froid. Apercevant Chevallier, à la suite duquel il se rejoignit bientôt, et, remarquant son extrême fatigue, l'invita à prendre avec lui un rafraîchissement dans l'une des auberges de Mazé. Chevallier, sans défiance, accepta l'invitation. Ils entrent tous deux, et, quelques secondes après, ce jeune homme, apostrophant Chevallier, lui dit : « C'est toi qui viens d'assassiner notre curé ! » et, portant la main sur lui, il l'arrête. Chevallier transféré dans la mairie de Mazé et ensuite dans la prison de Baugé. Dans la journée, M. le juge d'instruction, M. le procureur de la République, M. le lieutenant de la gendarmerie se rendirent à Cor-

millé pour commencer l'instruction de cette affaire. »

Ille-Bouchard. — Depuis quelques années les suicides augmentent dans une effrayante proportion : notre département malheureusement ne fait pas exception à la règle commune, dit l'Indépendant d'Indre-et-Loire, et tous les jours pour ainsi dire on a des faits de ce genre à enregistrer. Un nouvel événement vient encore de grossir ce regrettable contingent : le 25 janvier dernier, le sieur Prévost, François, âgé de 65 ans, bourrelier à l'Ille-Bouchard, s'est noyé volontairement dans la Vienne. Après d'actives recherches, son corps a pu être retrouvé. On ignore les motifs qui ont pu amener ce malheureux à prendre cette fatale détermination.

Tours. — Misionnier, soldat au 66^e de ligne, s'est évadé de la prison militaire de Tours, et jusqu'ici il a pu échapper aux recherches de la police et de la gendarmerie.

Le 4 janvier, il avait été condamné pour vol, par le conseil de guerre de la 9^e division militaire, à dix ans de travaux forcés, à la dégradation militaire et à dix ans de surveillance de la haute police.

Nantes. — Dans la dernière réunion des membres de la Société des courses de Nantes, la dissolution de cette Société a été prononcée.

L'AUGMENTATION DE LA SOLDE.

Le général Berthaut, d'accord avec M. Léon Say, vient de déposer le projet de loi si impatiemment attendu par l'armée et relatif à l'augmentation de la solde des officiers d'infanterie et de cavalerie, ainsi qu'au rétablissement des frais de service des officiers généraux.

Tous les officiers d'infanterie percevront la solde allouée à leurs collègues des zouaves, ce qui constitue les augmentations annuelles suivantes :

Colonel, 337 fr. 96 ; — lieutenant-colonel, 344 fr. 69 ; — chef de bataillon, 333 fr. ; — capitaine de 1^{re} classe, 349 fr. ; — id. de 2^e classe, 346 fr. 42 ; — lieutenant de 1^{re} classe, 207 fr. 96 ; — id. de 2^e classe, 234 fr. 49 ; — sous-lieutenant, 224 fr. 29, ce qui porte respectivement leur solde annuelle à 7,897 fr. — 6,134 fr. — 5,253 fr. — 3,600 fr. — 3,396 fr. — 2,497 fr. — 2,424 fr. — 2,314 fr.

Dans la cavalerie, les augmentations sont, à partir du grade de colonel, de : 325 fr. 71 ; — 317 fr. 14 ; — 208 fr. 57 ; — 286 fr. 93 ; — 201 fr. 22 ; — 154 fr. 89 ; — 144 fr. 69 ; — 134 fr. 49.

Ce qui porte leurs soldes respectives à 8,160 fr. — 6,240 fr. — 5,320 fr. — 3,460 fr. — 3,160 fr. — 2,490 fr. — 2,390 fr. — 2,290 fr.

Les officiers d'administration sont mis sur le même pied que ceux de l'infanterie ; les officiers de recrutement et de l'armée territoriale auront la solde de la cavalerie.

Cette augmentation de la solde et le rétablissement des frais de service nécessiteront deux crédits supplémentaires : le premier de 4,434,280 fr., et le second de 387,792 fr. En tout : 4,822,072 fr.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 28 janvier 1876.

Versements de 110 déposants (25 nouveaux), 18,833 fr. 75 c.

Remboursements, 12,111 fr. 19 c.

Depuis le 15 janvier, la liste électorale politique et la liste électorale municipale sont tenues à la disposition des électeurs, qui doivent vérifier, à leur mairie, s'ils sont inscrits sur les deux listes.

Vingt jours sont donnés pour cette vérification, du 15 janvier au 4 février.

Faits divers.

Phénomènes de végétation : Le jardinier de M. Cointepas, cultivateur à Chanteaume, près Ouzouer-le-Marché

(Loir-et-Cher), a trouvé le jour de la Saint-Vincent une pousse de vigne portant feuilles et raisin. Le bourgeon était long de 3 centimètres environ.

La semaine dernière, les vigneron de la contrée de Parpeçay (Indre) ont célébré la fête de saint Vincent, leur patron. Ces braves gens ont déposé à l'église, comme prémices de l'année, une pousse de vigne longue de vingt centimètres, avec ses feuilles et deux raisins parfaitement développés. Ce phénomène de végétation a été trouvé dans un domaine de la terre de Campoix, commune de Parpeçay.

Il faut remonter à l'hiver de 1824-22 pour retrouver des faits de végétation aussi anormale.

Dans un des grands cercles de Paris, un haut fonctionnaire turc, de passage, aurait gagné dans une seule soirée 100,000 fr.

La Tribune annonce qu'un congrès des ouvriers boulangers de France se réunira prochainement à Paris.

L'empereur d'Autriche a conféré le titre de cantatrice de la Chambre à M^{me} Christine Nilsson, qui chante en ce moment à l'Opéra de Vienne.

Dernières Nouvelles.

M. Bethmont, qui avait donné sa démission, a été réélu membre de la commission du budget.

Après une séance sans importance, la commission du budget s'est ajournée à jeudi.

Le bruit se confirme que l'interpellation annoncée au Sénat sera retardée et même abandonnée.

La Russie vient de conseiller à la Serbie et au Monténégro d'accepter les avances de la Turquie. La Russie s'engage elle-même à adhérer aux termes de paix qui seraient conclus entre les belligérants.

Pour les articles non signés : P. GODRY.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE.

Nos rentes ont encore monté ; la première, nous nous garderons bien de dire la seule, mais la première cause de cette hausse est l'abandon dans lequel les capitaux sérieux de placement laissent toutes les autres valeurs et toutes les affaires industrielles, bonnes ou mauvaises. Ces valeurs et ces affaires ont donné de telles pertes, elles inspirent aujourd'hui si peu de confiance, que l'épargne qui se forme de nouveau ne veut plus entendre parler que d'une seule sorte de titres : la rente française, et ensuite, pour les capitaux un peu plus hardis et désireux d'un revenu un peu moins faible, la rente italienne.

Si la confiance dans l'avenir revenait et si les affaires reprénaient un peu d'activité, bien des capitaux déserteraient alors la rente pour rentrer dans les affaires industrielles aujourd'hui dédaignées, et alors aussi, après avoir vu l'inquiétude des esprits produire la hausse de la rente, on verrait le retour à la confiance engendrer la baisse. Mais, en attendant qu'il en soit ainsi, la rente monte précisément en vertu des raisons qui logiquement devraient la faire baisser.

Les spéculateurs qui dirigent le marché se sont empressés d'exploiter cette tendance des esprits et des capitaux : puisque la rente monte, se sont-ils dit, par suite des incertitudes de la politique, sachons en profiter, exagérons le mouvement ; que ce soit bel et bien le monde renversé : la situation est assez incertaine, elle est assez trouble pour justifier aussi bien une hausse de un franc qu'une hausse de cinquante centimes. Quelques achats au comptant, quelques escomptes pratiqués à propos ont suffi pour lancer le mouvement dans cette voie, et, le marché ébahi assisté à cette hausse qu'il ne comprend pas, à la durée de laquelle il ne peut pas croire, mais en travers de laquelle cependant il n'ose pas se jeter.

Les pessimistes les plus endurcis eux-mêmes n'ont plus le courage de vendre ; ils attendent. Cette au-

dace des meneurs de la hausse, cette intimidation de leurs adversaires, voilà la seconde cause de la hausse actuelle et peut-être encore la cause la plus sérieuse. Ces explications étant données, chacun pourra juger combien une amélioration des prix reposant sur de telles bases est précaire. On a monté parce que l'incertitude était partout, mais si les craintes conçues venaient à se réaliser, si au printemps tous ces préparatifs belliqueux, accumulés pendant ces derniers mois et activés en ce moment venaient à être utilisés, quel cataclysme !

En dehors de ce mouvement anormal de nos rentes, le marché n'est pas sorti de son affaissement ; il nous fournirait bien peu de faits dignes d'être signalés.

Le Crédit foncier a seul attiré l'attention et il l'a fait d'une façon fort peu avantageuse pour lui. Le rapport du ministre des finances au Président de la République a montré combien étaient graves les embarras qui pèsent sur cette société ; un nouveau gouverneur a été nommé en remplacement de M. Fremy ; on ne peut prévoir encore de quelle façon on parviendra, non pas à réparer, mais à liquider les fautes du passé, et il paraît bien difficile que l'on ne soit pas obligé, peut-être bientôt, à appeler les derniers 250 fr. qui restent à verser sur ces actions. Cette crainte, prématurée ou non, commence à peser fortement sur les cours de ces titres. Cette incertitude du sort futur du Crédit foncier a exercé son influence sur la tenue des fonds égyptiens ; ils sont, depuis quelque temps, singulièrement lourds. Au milieu de cette torpeur générale, l'Est algérien n'a pas démenti sa fermeté ; ses actions, on le sait, ont des garanties qui en font un placement aussi sûr que les meilleures obligations : elles sont à 512.50 et leurs progrès ne sont pas arrivés à leurs limites.

Les obligations des chemins secondaires ont eu une assez vive reprise. La convention proposée par le ministre avec la Compagnie d'Orléans a été rejetée, et le ministre a été invité à présenter un nouveau projet de loi, ayant pour objet la constitution de réseaux indépendants, ou le rachat par l'Etat des lignes comprises dans la convention, avec exploitation par des Compagnies fermières. Ce n'est là toutefois que l'avis d'une commission qui ne préjuge pas encore la décision définitive de la Chambre.

Le marché des Tramways devient tous les jours plus lourd, et cela ne doit surprendre personne. On a commis sur ces titres des exagérations qui se paient chèrement aujourd'hui, et ce n'est malheureusement pas fini.

Nous lisons dans la Revue de la Mode, sous la signature de M^{me} Marie de Saverny, l'éminente rédactrice de cette publication, si utile aux femmes, si intéressante et toujours si parfaitement renseignée en matière de modes et d'élégances, les quelques lignes suivantes :

« Je ne sais à quel motif il faut attribuer le mouvement qui s'accroît en faveur du châle de l'Inde. Doit-on attribuer ce revirement aux modifications nouvelles apportées dans le costume ? Cela pourrait bien être. La jupe à traîne en reprenant ses droits doit, en effet, ramener avec elle le châle long, aux lignes sculpturales, que la jupe, rasant terre, adoptée depuis quelques années pour les toilettes de jour, avait dû forcément exclure au nom de la véritable élégance. Ou bien faut-il simplement attribuer ce changement à une nouvelle fantaisie de la mode ? Quoi qu'il en soit, le fait existe, et je dois le constater, il n'est plus une seule corbeille de mariage dans laquelle on ne puisse remarquer actuellement la présence d'un, souvent de deux cache-mires de l'Inde : le châle carré pour accompagner les toilettes négligées pour la demi-saison ; le châle long comme vêtement d'hiver, très-habillé comme pardessus de voiture, etc. »

Offenbach, le célèbre compositeur dont le nom est si populaire, vient de publier, sous le titre de Notes d'un Musicien en voyage, le récit de son excursion en Amérique. On retrouvera dans ses impressions de voyage la même verve et la même spontanéité qu'on rencontre dans les partitions de l'illustre maestro. Offenbach n'a pas la prétention d'avoir découvert l'Amérique, mais il ajoute une note toute personnelle à tout ce qui a été écrit sur le Nouveau-Monde. Ce volume est précédé d'une notice biographique signée Albert Wolff que tout le monde voudra lire. (Un beau vol. gr. in-18, 3 fr. 50 c. En vente chez Calmann Lévy, et à la Librairie nouvelle.)

FRANC JOURNAL DES RENTIERS
en le meilleur des journaux financiers, rue de Provence, 34, Paris, 6^e année ;
TIMBRES vente au numéro dans les kiosques et
gares de chemins de fer. Parait
chaque dimanche, un fr. en timb. poste
pour six mois d'essai. Liste des tira-
ges et des titres opposés ; rensei-
gnement sur toutes valeurs ; prix des cou-
pons échus ; leur paiement immédiat
à 25 c. par 100 fr. ; conseils pour pla-
cements financiers ; ordres de bourse.
SIX MOIS Administration, M. de BUCARAT, offi-
cier supérieur en retraite, 4^e et
d'ESSAI officier de la Légion d'honneur.

Le Mouvement Financier, 4 fr. par an.
La Situation, 4
Les 2 journaux pris ensemble, 6

PRIME EXTRAORDINAIRE.
 Tout abonné aux deux journaux ci-dessus donne droit à 5 fr. de livres (son équivalent), à choisir dans le catalogue général de l'importante maison Hachette, et que l'administration des journaux fait parvenir elle-même à l'abonné.
 La Situation et le Mouvement Financier sont les journaux de finance les plus importants, les plus grands, les mieux faits, les plus complets. Ils publient, *l'un le jeudi, l'autre le dimanche*, tous les faits de la semaine : l'étude des valeurs, les listes de tirages, la physionomie de la Bourse de Paris et des principaux marchés de l'Europe. Ils discutent avec autorité et impartialité les entreprises financières, les émissions, etc.
 Aujourd'hui que les fluctuations quotidiennes du marché atteignent si inopinément les meilleures

valeurs et la rente française elle-même, il est indispensable à tout rentier d'être renseigné au moins deux fois par semaine. — Or, les deux journaux réunis atteignent ce but, et, par leur combinaison de prime, ils ne coûtent rien, en réalité, à leurs abonnés.
 On s'abonne à Paris, à l'administration, 33, rue Vivienne.

Voici le sommaire des gravures que l'Univers illustré a publié dans son numéro de la semaine dernière :

Une Scène des *Trois Margots*, le grand succès des Bouffes-Parisiens ; le Bal de l'Opéra du 13 janvier, M. Johann Strauss conduisant l'orchestre ; Deux Dessins inédits d'Henry Monnier ; une Halte du voyage en traîneau pendant l'expédition au pôle Nord ; la Conférence de Constantinople ; Portraits de : le comte Zichy (Autriche), le baron de Werther (Allemagne), Sir Henry Elliot (Angleterre) et Edhen-Pacha (second plénipotentiaire turc) ; Dé-

barquement de l'infanterie irrégulière à Constantinople ; Bachi-bouzouks revenant de la frontière ; un Conseil de chefs monténégrins. — Rébus, Problèmes d'échecs.

Nous engageons vivement nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit offerte par la maison **Abel Pilon et Co**, de Paris, pour l'achat de la librairie et de la musique.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)
 PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.
 Les demandes doivent être adressées à MM. REXOU et Co, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 15 janvier 1877.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — — — — — soir.		4 — — — — — soir.	
7 — 40 — — — — —		11 — 49 — — — — —	

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 45 m. matin.	
10 — 45 — — — — —		3 — 10 — — — — —	
5 — 35 — — — — — soir.		11 — 23 — — — — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 JANVIER 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % j. décembre.	73	80		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	710			Canal de Suez, j. j. 70.	667	50	
4 1/2 % j. septembre.	103	25		Crédit Mobilier.	162	50		Crédit Mobilier esp., j. juillet.	587	50	
5 % j. novembre.	107	90		Crédit foncier d'Autriche.	485			Société autrichienne, j. janv.	497	50	
Obligations du Trésor, t. payé.	491	25	1	Charentes, 400 fr. p. j. août.	375	3		OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1867.	232		1	Est, jouissance nov.	635	5		Orléans.	334	50	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	507		1	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	1030	5		Paris-Lyon-Méditerr.	331	50	
— 1865, 4 %.	517		25	Midi, jouissance juillet.	770			Est.	330	50	
— 1869, 3 %.	388	50	1	Nord, jouissance juillet.	1275	2	50	Nord.	337	50	
— 1871, 3 %.	371		50	Orléans, jouissance octobre.	1083			Ouest.	330	50	
— 1875, 4 %.	497	50		Ouest, jouissance juillet, 65.	690	5		Midi.	329	25	
Banque de France, j. juillet.	3500		90	Vendée, 250 fr. p. j. j. juill.				Deux-Charentes.	295	50	
Comptoir d'escompte, j. août.	690	8	25	Compagnie parisienne du Gaz.	1377	50	12	Vendée.	245		
Crédit agricole, 300 fr. p. j. juill.	330			Société Immobilière, j. janv.				Canal de Suez.	535		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	390	3	75	C. gén. Transatlantique, j. juill.	380	7	50				
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	620	35									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 25 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 45 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — —	(s'arrête à Angers)
9 — 1 — — — — —	omnibus-mixte.
1 — 36 — — — — —	soir,
4 — 10 — — — — —	express.
7 — 15 — — — — —	omnibus.
10 — 37 — — — — —	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 38 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — — — —	omnibus.
9 — 40 — — — — —	express.
12 — 40 — — — — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — — — — —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Saumur.

M. BOURASSEAU (JACQUES), propriétaire-cultivateur à la Salle-de-Vihiers, prévient les différents marchands et fournisseurs auxquels pourrait s'adresser sa femme, VICTOIRE BOURDON, qu'il ne paiera pas les dettes par elle contractées. (68)

FOURS A CHAUX DE VERN
 Adjudication le 24 février, à midi.
 Etude de M^e LORIOU de BARNY, notaire à Angers.

Massif de TROIS FOURS pouvant produire mille hectolitres par jour. — Calcaire inépuisable. — Matériel complet, marchant à la vapeur. — 9 hectares de superficie.
 Mise à prix : 100,000 fr.
 L'acquéreur pourra réclamer une ferme de 26 hectares, joignant les fours. (60)

Colonie agricole de Saint-Hilaire.

ADJUDICATION DE DIVERSES FOURNITURES

Le 24 février 1877, à une heure du soir, il sera procédé, à la Préfecture de la Vienne, salle ordinaire des adjudications, sous la présidence de M. le Préfet ou de son délégué, dans les formes prescrites par le règlement du 31 juillet 1852, à l'adjudication de fournitures pour l'année 1877.
 On pourra prendre connaissance du cahier des charges à la Colonie de Saint-Hilaire.

A VENDRE VINS DE CHAMPIGNY, clos des Cordeliers, dernières récoltes.
 S'adresser à M^{me} BOUCHET-AMOUROUX, rue Beaurepaire, 41. (54)

A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE BELLE MAISON
 Située rue de Poitiers, n° 35, Avec sortie sur le Champ-de-Foire.
 S'adresser à M. PIRON, commissaire-priseur, rue de la Comédie, à Saumur. (688)

A LOUER PRÉSENTEMENT, APPARTEMENTS
 A la pension Saint-Joseph, Rez-de-chaussée et premier étage. On prend des pensionnaires, si on le désire.
 S'adresser à la Supérieure de l'Orphelinat. (51)

CHAUFFAGE COMPAGNIE DES APPAREILS MOUSSERON
 J.-R. ALLARD, ex-associé, seul succ^r, 17, rue St-Gilles (Marais), PARIS.

FOYERS à DOUBLE COURANT FUMIVORE (Plus de cheminées qui fument, plus de chaleur perdue.)
 CALORIFÈRES, FOURNEAUX, POÊLES, CHEMINÉES portatives, etc.
 Renseignements et prix envoyés franco sur demande.
 Entreprise générale de Fumisterie.

D^r BONIS Vessie — Reins — Urines — Ecoulem. — Rétrécissem. — Gravelle — Impuissance — Pertes — Syphilis — Sang vicié. — 40, place de la Bourse, Paris. — Traitement par correspondance. — Consultation des plus habiles Docteurs de Paris pour tous les cas difficiles et pour toutes les maladies.

TOUX Bonbon calmant. Boîtes, 1 fr. et 1 fr. 50 (poste franco). Ph^{ie} Colomer, 103, rue Montmartre, Paris, et dans les pharmacies. (38)

PHARMACIE PASQUIER
 20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER SUCCESSION, Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris.

Guérison prompte et radicale des engelures par le baume glyceriné aromatique.
 Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures abdominales, sortant des premières fabriques de Paris.
 Prix très-modérés.

Dépôt de toutes les spécialités médicales.
 Entrepôt de toutes les eaux minérales naturelles françaises et étrangères.

RIELLANT DENTISTE
 Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

CAISSE SAUMUROISE
L. LE BRAS, BANQUIER
 18, Rue Beaurepaire, à Saumur
 Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.
 Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.
 Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE
 Ancienne Maison VALÈRE
JOUY DIT LA ROSE
 Rue Fardeau, 8, à Saumur,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de prendre l'établissement d'horticulture de M^{me} VALÈRE, rue Fardeau, et qu'il fera toutes les fournitures et tous les travaux concernant l'horticulture.
 Arbres et arbustes de massifs et de serres, corbeilles de table, plantation et entretien des jardins. Spécialité de bouquets ; jardins paysagés. (36)

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.
FANT
 9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles. (503)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

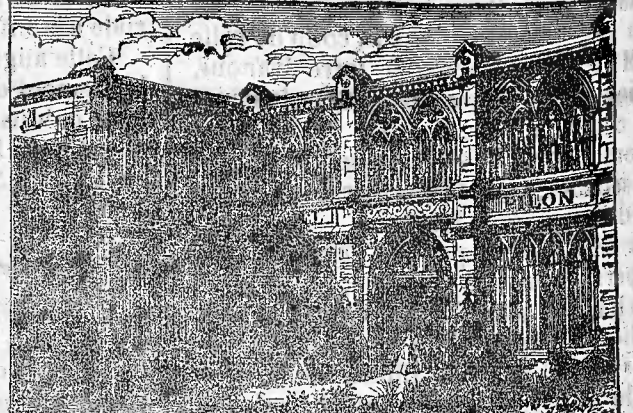
BANQUE NATIONALE
 SOCIÉTÉ ANONYME
 Capital : 4,000,000.
 Place Vendôme, A PARIS.

TABLEAU DES VALEURS NON COTÉES.

DEMANDES.		OFFRES.	
43 Act. Eau de Calais.	76 25	12 Act. Tramways catalan.	395
3 Act. Soleil (Vie).	700	30 Obl. Nord-Ouest Espagne.	45
13 Obl. Journal le Figaro.	465	20 Obl. Charbonnages du Nord.	135
3 Obl. Indem. Ville de Paris.	260	2 Obl. Jemeppe-Auvelay.	240
5 Ann. Eau de Contrexéville.	550	12 Obl. Charbonnage roannais.	30
5 Ann. Des 3 anciens Ponts.	750	40 Obl. Mezidon à Dives.	150
3 Obl. Eau de Vichy.	490	20 Act. Almagrera.	500
20 Obl. Gaz réunis.	23	16 Obl. De la Sologne.	525
10 Obl. Forges de l'Ariège.	500	20 Obl. Forges de l'Ariège.	4,500
Ann. Pont Louis-Philippe.	132 50	1 Act. Journal le Conseil.	385
Ann. D'Aire à la Bassée.	8,000	25 Act. L'Accident (libér.).	1,000
Ann. D'Aries à Bouc.	25	2 Act. Société métallurgique de l'Ariège.	595
Ann. Canal des Ardennes.	68	3 Obl. Ville de Florence.	38
Ann. Canal de la Somme.	95	3 Obl. Ville de Madrid.	380
Ann. Navigation de l'Oise.	1,800	1 Obl. Docks de Saint-Ouen.	650
Ann. Canal de Bourgogne.	60	10 Act. Nouvelle Comp ^e Française des Tabacs.	435
Ann. De Roanne à Digoin.	240	2 » Bourges à Gien.	280
Ann. D'Orléans à Loing.	5,800	» Villa Gutierrez.	4,700
Ann. Canal de la Saunée.	10,700	» Acton Frigorifique.	450
Act. Du Journal le Temps.	600	15 » Tramways de Roubaix.	150
5 Act. Richer.	345	1 » Haiti.	
50 Obl. Port de Cadix.	9		
15 Obl. Bouillon-Duval.	467 50		

Cote de la Banque Nationale. Capital : 4,000,000. 16, Place Vendôme, Paris.

LIBRAIRIE ABEL PILON & Co
 33, rue de Fleurus, à Paris.



CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL
 CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRES MOIS.
 Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.
 Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL
 Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.
 Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains : BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI, doigtée par Moscheles, soit 11 volumes grand format. Prix. 30 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

Certifié par l'imprimeur soussigné.